

Périgueux le 26 août 2015

## **Conférence de presse**

Le Barreau de Bergerac-Sarlat, avec le soutien de la CCI Dordogne, lance à la rentrée des Permanences juridiques gratuites à destination des chefs d'entreprises du Bergeracois et du Sarladais. Elles se tiendront une après-midi par mois dans les locaux du Pôle Bergerac de la CCI Dordogne. Afin de vous présenter l'objectif et le contenu de ces permanences, Patrick Belaud, le Bâtonnier du barreau de Bergerac-Sarlat et Christophe Fauvel, Président de la CCI Dordogne, vous convient à une conférence de presse

**MERCREDI 09 SEPTEMBRE**

**(à 10h30 dans les locaux du Pôle Bergerac  
de la CCI Dordogne, rue Raguenaud)**

Ils seront à cette occasion accompagnés de Caroline Lial, la conseillère en entreprise du Bergeracois de la CCI Dordogne.